



feuille de lierre

N° 49 — mai 2009

ÉDITO

QUELS OUTILS POUR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ?

Agora

Vous aviez été nombreux à répondre à la sollicitation de la Maison des associations avec l'OSAM et l'OVACAM, en ce début d'année 2009, afin de réfléchir à l'avenir d'Agora.

Grâce à vos réponses à un questionnaire, nous avons produit une synthèse détaillée avec de nombreux graphiques. Ce document, présenté lors d'une rencontre à Dewailly avait donné lieu à un vrai débat d'orientation et à des propositions. Celles-ci, formulées par écrit avaient été diffusées à tous et notamment aux élus locaux. Actant la démarche collective des associations, ceux-ci souhaitent faire évoluer Agora. Ils sont notamment sensibles au renforcement des animations, actuellement trop effacées ainsi que nous en faisons tous le constat. Le principe d'une grande rencontre annuelle et le basculement de l'organisation vers la Maison des associations/OVACAM avec l'OSAM sont confirmés.

En 2009, c'est encore la municipalité et Amiens métropole qui devraient porter le montage de la manifestation, avec cependant des partenariats renouvelés et une amorce de changement. Agora pourrait dès cette année sortir de l'espace Mégacité pour rejoindre le centre-ville.

L'année suivante les changements devraient se poursuivre, le basculement sera opéré en matière d'organisation et un travail en amont permettra à cette rencontre de mieux donner à voir les dynamismes associatifs.

Nous remercions toutes les associations qui contribuent, d'une façon ou d'une autre, à cette évolution : nous continuerons, bien sûr, de les associer à la démarche de construction d'Agora.

Services et tarifs

De la même façon que nous vous avons sollicités pour débattre d'Agora, nous souhaitons vous associer à une consultation sur nos services et leurs tarifs.

Dans un monde en évolution, nos actions en soutien au monde associatif se doivent de répondre aux attentes des associations. La municipalité souhaite que les tarifs de nos services reflètent mieux les coûts générés par ces activités : en clair que la participation des associations au paiement de ces services soit plus importante.

Nous vous demandons alors de bien vouloir nous préciser vos besoins et souhaits : il s'agit cependant ici uniquement des services payants, les autres, tels que l'information générale sur la vie associative, les conseils juridiques ou techniques, ne sont pas concernés. Les services visés en premier lieu sont ceux qui consomment le plus de moyens dans notre structure : l'aide à la gestion et à la comptabilité ; la mise en page et l'impression.

Il importe, pour nous, de partir de la réalité associative.

Quelles sont les possibilités financières au regard des services attendus ?

À la question des coûts s'ajoute celle de l'organisation de ces services. Nous préférons des services mutualisés, partagés et avec une écoute spécifique au secteur associatif : dans quelles conditions cela est-il réalisable ?

C'est évidemment, pour vous, une sollicitation de plus et encore un questionnaire* à nous renvoyer. Cependant nous pensons que la démocratie associative est à ce prix : nous comptons sur vous pour soutenir cette démarche volontariste au service de tous. Nous estimons que c'est d'abord aux associations de dire ce qu'elles attendent pour elles-mêmes. Et elles en seront d'autant plus fortes. D'avance merci.

Le président de l'O.V.A.C.A.M.,
Alain MERCKAERT

* ce questionnaire concerne toutes les associations, qu'elles soient utilisatrices de nos services ou non

AILLEURS



Nous continuons notre tour de France des Maisons des Associations. Ce mois-ci, nous nous dirigeons plein nord en nous rendant à Dunkerque (69 000 habitants).

La Maison de la Vie Associative de Dunkerque est une association loi 1901 assez récente, puisque créée en mars 2006. Elle a pour objet le soutien et le développement de la vie associative, la promotion de la vie associative dans la vie démocratique locale et l'éducation populaire. Douze personnes y travaillent quotidiennement au service des associations locales.

La Maison de la Vie Associative met à disposition des associations une grande salle de réunion modulable de 60 à 150 places, une salle de réunion de 18 places, un bureau pour les permanences associatives et le matériel nécessaire pour la tenue des réunions : vidéo projecteur, etc. Ces espaces sont destinés à la tenue de réunions, d'assemblées générales, de conférences.

La Maison de la Vie Associative dispose aussi d'un espace multimédia avec deux ordinateurs connectés à Internet et disposant des logiciels de bureautique et de navigation classiques, ainsi qu'une imprimante/photocopieur/scanner.

Un "espace convivialité" regroupe un centre de ressources documentaires (livres, journaux, plaquettes associatives) et un "bar". Ce lieu permet aux associations de se rencontrer et favorise ainsi les projets inter associatifs.

La Maison de la Vie Associative de Dunkerque propose enfin différents services aux associations :

- Gestion des réservations de salles
- Renseignements au public sur les associations répertoriées
- Frappe de courriers associatifs, créations de bases de données pour les associations (listings, mailings)
- Domiciliation de siège social d'associations et boîte aux lettres
- Réalisation de maquettes et de travaux de reprographie et d'imprimerie (tracts, affiches, papier à en-tête, journaux associatifs, etc.)
- Point d'Appui à la vie associative (informations juridiques, comptables, fiscales et autres sur le fonctionnement et l'administration d'une association)
- Formation des bénévoles
- Création de mini-sites internet pour les associations

EN BREF...

● L'EXONÉRATION EST DANS LE PRÉ

Un Arrêté du 9 avril 2009 classe un certain nombre de communes en zone de revitalisation rurale. Dans la Somme, sont concernées les communes suivantes : Agenville, Authieux,

Barly, Béalcourt, Beaumetz, Bernâtre, Bernaville, Berneuil, Boisbergues, Bonneville, Candas, Carnoy, Combles, Curlu, Domesmont, Domléger-Longvillers, Epécamps, Equancourt, Etricourt-Manancourt, Fieffes-Montrelet, Fienvillers, Flers, Frohen-sur-Authie, Ginchy, Gorges, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt-aux-Bois, Hem-Monacu, Heuzecourt, Hiermont, Le Meillard, Lesbœufs, Longueval, Maizicourt, Maricourt, Maurepas, Mesnil-en-Arrouaise, Mézerolles, Montauban-de-Picardie, Montigny-les-Jongleurs, Occoches, Outrebois, Prouville, Rancourt, Remaisnil, Sailly-Saillisel, Saint-Acheul et Vitz-sur-Authie. Les associations d'intérêt général dont le siège social est situé sur ces communes et qui procèdent à des embauches peuvent bénéficier d'une exonération de charges patronales. Nous les invitons à prendre contact avec l'URSSAF pour plus de détails : *U.R.S.S.A.F - 36 rue du général Leclerc 80029 AMIENS CEDEX 1 - Tél. : 0 821 22 80 80 - www.urssaf.fr*

● LA FOIRE EXPOSITIONS

Les organisateurs de la Foire Exposition de Picardie ont souhaité que la vie associative soit présente lors de leur événement. Sur le thème de l'eau et du développement durable, neuf associations ont répondu à l'appel que l'O.V.A.C.A.M. a lancé courant mars. Un espace sera spécialement aménagé pour elles sur le salon, et chacune en disposera à sa guise pour une journée.

Voici le programme :

Samedi 6 juin : l'association **Caméléon** présentera ses actions de construction de puits au Niger.

Dimanche 7 juin : l'association pour le **Promotion du Développement Durable, de la Science et de la Sécurité (APD2S2)** fera une démonstration du fonctionnement d'un générateur photovoltaïque et présentera ses applications pratiques.

Récup'design proposera une éco-exposition d'objets de décoration et de design réalisés à partir de matériaux de récupération.

Lundi 8 juin : **Environnement 80** présentera "le cycle de l'eau" au travers d'une vidéo et d'une conférence.

Mardi 9 juin : **La Maison des Hortillonnages** accueillera le public et répondra à ses questions sur ses actions de valorisation du site des hortillonnages.

Mercredi 10 juin : **Le Jardin de Paco** présentera son projet de jardin pédagogique.

Jeudi 11 juin : l'association pour la **restauration et l'entretien des milieux aquatiques (AREMA)** présentera ses activités d'aménagement et d'entretien des espaces naturels et des zones humides

Vendredi 12 juin : **L'UNICEF** proposera une exposition sur les conséquences de la sécheresse et mettra en place un atelier ludopédagogique pour les enfants.

Samedi 13 juin : **Green Bees** animera un

atelier origami et contera des légendes de Picardie et d'ailleurs.

Dimanche 14 juin : **France Bénévolat** clôturera la foire en animant une journée sur la thématique du bénévolat et de ses évolutions.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

● AIDES

Centre de dépistage
16, rue Fernel, 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 66 75 30
courriel : aides80@yahoo.fr
www.aides.org

Objet : Lutte contre le VIH/Sida, les IST, les hépatites.

● BRAS D'SUS BRAS D'SOUS

siège : 31 rue Baillon, 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 92 88 62
courriel : fabora@hotmail.fr

Cette association a pour but de rompre la solitude des personnes âgées par l'organisation de divertissements, manifestations, et tous autres moyens de communications.

● OP DÉVELOPPEMENT

83 boulevard de Strasbourg, 80000 AMIENS
Tél. : 09 54 14 62 87
courriel : opdeveloppement@hotmail.fr
www.myspace.com/opdeveloppement

Objet : cette association a pour but :

- de promouvoir des groupes de musique par le biais de "street marketing", de scènes, tournées, création de site internet, création de clips...
- de permettre aux groupes d'enregistrer des maquettes
- de dispenser des stages d'écriture et de MAO



O.V.A.C.A.M. Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole
Association loi 1901 - siret 780 613 162 00012 - ape 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/97/008
3, place Louis Dewailly
BP 40326 - 80003 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 92 50 59 / Fax : 03 22 92 89 46
courriel : contact@ovacam.asso.fr
site internet : www.ovacam.asso.fr

Directeur de publication : Alain Merckaert
Rédaction : Hervé Loth, Maud Gillet
Maquettage : Isabelle Fricheteau
Tirage : 600 exemplaires
Impression O.V.A.C.A.M.

